

## ARRETE DU MAIRE N°104-2022

Portant réglementation temporaire de circulation et de stationnement Requalification des espaces publics du centre-bourg Montée des Terreaux, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière.

Vu le Code Pénal,

*Vu* la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
Vu la demande en date du 06 septembre 2022 de Monsieur Quentin ARGAUD, représentant l'entreprise MGB Travaux
Publics domiciliée 140 Rue Frédéric MONIN à MORNANT, au nom des entreprises MGB, Greenstyle et Innovsol, pour des travaux dans le cadre de la requalification des espaces publics du centre-bourg,

Vu l'état des lieux,

Vu l'avis du service voirie sud du Département du Rhône en date du 09/09/2022,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

## **ARRETE**

ARTICLE 1 : La montée des Terreaux sera fermée à la circulation et au stationnement.

ARTICLE 2 : Les travaux débuteront le 12 septembre 2022 pour une durée de 30 jours calendaires.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3: L'entreprise MGB Travaux Publics est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux

abords du chantier.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des

Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur Quentin ARGAUD, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du

présent arrêté.

<u>ARTICLE 5</u>: Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- au service voirie sud du département du Rhône
- à Monsieur Quentin ARGAUD

Fait à Soucieu en Jarrest, le

Le Maire, Arnaud SAVOIE

Publié le : 1 2 SEP. 2022

Mairie – Place de la Flette – 69510 SOUCIEU EN JARREST – Tél. 04 78 05 26 33 – E-mail : contact@soucieu-en-jarrest.fr – Site : www.soucieu-en-jarrest.fr